

FLASH INFO FLASH INFO FLASH INFO

Lancement de la campagne VE VE agrément 2027

La formation annuelle d'une journée est nécessaire à tout expert en automobile inscrit sur la liste nationale souhaitant obtenir ou renouveler son agrément VE.

Rappel : **experts diplômés en novembre 2025**, votre qualification VE pour l'année 2026 était automatique avec l'obtention de votre diplôme. Pour conserver votre agrément en 2027, **il faut impérativement effectuer la formation VE en 2026.**

Retrouvez tous les détails sur notre programme de formation et son calendrier dans notre rubrique Actualités / A vos agendas !

Pour participer à cette formation, 2 choix possibles :

- ⇒ Connectez-vous au [portail formation](#) (profil Entreprise ou Gestionnaire de formation).
- ⇒ Adressez votre demande à [**gestion@forea.ffea.fr**](mailto:gestion@forea.ffea.fr) en nous précisant impérativement ces éléments : votre Nom/Prénom, numéro d'agrément, l'entreprise d'expertise à laquelle vous êtes rattaché, la ville et la date de formation souhaitée.

RAPPEL

La qualification VE est indispensable pour mener à bien les expertises et procédures VGE visées dans les articles L327-1 à 6 et R327-1 à 3 du Code de la Route.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 01 45 40 81 92.

NB : Si vous avez reçu un tableur Excel relatif au calendrier de l'année, nous vous prions de ne pas en tenir compte. Il s'agissait d'un document interne transmis par erreur et non destiné à diffusion.